



Direction de la jeunesse,  
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation  
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

**NOTE D'ÉTAPE SUR L'EXPÉRIMENTATION AU 31 DÉCEMBRE 2010**

**RÉDIGÉE PAR MOBILEX**

**DOSSIER : APPC\_n° 42**

***Intitulé du projet : « UN SESAME POUR L'EMPLOI »***

***Porteur du projet : Association MOBILEX  
P.A. Les couturiers  
67240 BISCHWILLER***

***Évaluateur du projet :***

***Région(s) d'expérimentation : Alsace***

***Date de démarrage effectif de l'expérimentation : 1er mai 2010***

## 1. Rappel des objectifs de l'expérimentation et du public cible (1page)

### **Rappel des objectifs :**

L'association MOBILEX est expérimentée dans le champ du permis de conduire depuis 2007 car en charge de la gestion, pour le compte de la Région Alsace et de l'Etat (FIPJ), de dispositifs financiers permettant une prise en charge partielle d'heures de conduite dans le cadre de l'accès au permis de conduire ou de la remise à niveau de la conduite. En outre, l'association a une parfaite connaissance du fonctionnement, des dispositifs, des enjeux, des politiques de Sécurité Routière en faveur du permis de conduire. L'association travaille depuis plusieurs années avec les auto-écoles de l'ensemble du département.

Ces projets ont permis à MOBILEX de pointer l'importance de la notion de parcours et d'inscription dans la durée du processus d'accès au permis de conduire. MOBILEX a pu observer une récurrence de rupture de parcours vers le permis pour les publics les plus en difficulté (garantie de bonne fin) du notamment aux exigences financières de la formation au permis de conduire ainsi que le niveau de compréhension, l'assiduité ou encore la mobilisation, ....

Ces éléments démontrent l'importance d'un accompagnement suivi dans la démarche vers le permis. Afin de limiter les interruptions de parcours, il semblait primordial à MOBILEX d'interroger les futurs bénéficiaires sur la question du « permis pour quoi faire ? ». La réponse à cette question devant permettre de mobiliser et de faire s'engager les publics dans leur parcours vers l'obtention du permis de conduire.

Au regard de ces éléments, l'expérimentation « Un sésame pour l'emploi » a pour objectif de pouvoir mener un accompagnement des jeunes au permis de conduire (pédagogie adaptée) afin d'améliorer leur employabilité et de favoriser - faciliter leur insertion professionnelle. Afin de recueillir leur parfaite adhésion au dispositif d'accompagnement et de garantir au maximum leur réussite au permis, les jeunes doivent pouvoir se projeter dans leur parcours d'insertion professionnelle avec l'atout supplémentaire que représente le permis de conduire. L'expérimentation intègre un processus d'accompagnement global des publics à la mobilité reposant par ailleurs dans le cadre de l'accès au permis de conduire à la mobilisation financière des jeunes notamment par recours au Microcrédit Personnel permettant la garantie de bonne fin des financements publics.

### ***Objectifs quantitatifs :***

- 400 orientations vers le dispositif
- 250 positionnements sur la phase théorique (code de la route)
- 175 positionnements sur la phase pratique (conduite)
  
- 40 % des publics issus de la Communauté Urbaine de Strasbourg,
- 60 % des publics issus des zones rurales du département.

Les orientations seront essentiellement réalisées par les Missions Locales du Département. Le projet prévoit de mener des actions plus spécifiques avec d'autres prescripteurs où le parcours vers l'emploi paraît mieux banalisé (S.I.A.E., T.H., C.F.A., EPIDe, publics sous main de justice)

## 2. Modalités opérationnelles et état d'avancement (1 page)

Les référents prescripteurs (Missions Locales, Relais Emploi, chantiers d'insertion, entreprises salariant des jeunes en contrats aidés, CFA, ...) valident le positionnement des jeunes sur le dispositif en prenant en compte le besoin de permis de conduire au regard du projet professionnel.

1. La mobilisation des jeunes est testée par le passage sur un atelier mobilité d'une durée de 3 heures. Cette étape initiale est primordiale pour MOBILEX pour évaluer la mobilité des participants et leur motivation. L'atelier mobilité amène chacun à découvrir les différents outils de déplacements à sa disposition et de mesurer leur besoin de permis de conduire dans la réussite de leur insertion professionnelle.
2. Suite à l'atelier mobilité, des restitutions individuelles sont rendues par MOBILEX aux prescripteurs. Elles confirment, au regard du comportement, des échanges et des documents d'évaluation complétés par le participant, l'opportunité du positionnement sur le dispositif ainsi que des préconisations.
3. Il appartient aux jeunes de transmettre à son référent emploi (prescripteur) leur motivation à l'accompagnement au permis (« le permis, pour quoi faire ? »).
4. Il appartient alors aux prescripteurs de valider l'entrée du jeune sur le dispositif.
5. Un entretien individuel (2h00) est organisé par MOBILEX avec le jeune. Il comprend une évaluation sur simulateur de conduite (repérage des freins éventuels au passage du permis) et un diagnostic mobilité (situation mobilité, professionnelle, financière). A l'issue de l'entretien : signature du contrat d'adhésion au dispositif et convocation à une session de socle code (bases du code de la route). Une restitution de l'entretien est transmise au référent professionnel.
6. Suivi du socle code (12 heures, 2 jours) animé par un moniteur auto-école.
7. Saisie du jeune sur la base TNS et entrée en E-learning code sur Pack Web (Ediser) pour les jeunes.
8. Inscription en auto-école de proximité (partenaires de MOBILEX, engagement qualité) pour le passage de l'ETG lorsque le nombre de fautes aux tests réalisés sur le Pack Web est correct (moins de 10 fautes).
9. Passage de l'ETG sur des places spécifiques gérées par l'association MOBILEX qui a obtenu un agrément d'école de conduite à statut associatif en juillet 2010.
10. Accompagnement à la conduite dans cette même auto-école dès l'obtention du code de la route.

Depuis novembre 2010, nous avons adapté le processus de formation (à partir du point 6) en organisant des sessions de regroupement sur 1 journée permettant aux jeunes qui avancent dans leur formation de valider leur progression auprès de notre formateur code. Dans la continuité de ce dispositif, nous renforcerons la formation socle (point 5) par l'ajout d'une journée supplémentaire, un mois après les deux premières journées de socle code permettant de mobiliser les jeunes autour de leur engagement de formation en e-learning.

### Résultats intermédiaires au 31 décembre 2010 :

- Nombre de sessions d'accueil collectif (atelier mobilité) : **66** représentant **584** bénéficiaires
- Nombre de jeunes reçus en entretien individuel de diagnostic : **236**
- Nombre de sessions de socle code : **10** (6 sur Strasbourg, 2 sur Sélestat et 2 sur Haguenau) représentant **176** bénéficiaires positionnés pour **138 accueillis**
- Nombre de jeunes entrés dans le dispositif (inscrits sur le site TNS) : **166**

- Pour le permis complet (code et conduite) : **121**
- Pour la conduite : **22**

Nombre de jeunes tirés au sort (groupe témoin) : **21**

Nombre d'abandon : **1**

Nombre de dossiers en instance : **1**

- Nombre de jeunes positionnés sur le E-Learning : **121**

- Nombre de jeunes ayant réussi leur parcours en E-Learning et inscrits en auto-école pour la phase code : **27**.

- Nombre de jeunes présentés à l'ETG : **11**.

- Nombre de jeunes reçus en 1ère présentation : 9

- Nombre de jeunes reçus en 2nde présentation : 2

- Nombre de jeunes inscrits en auto-école pour la phase conduite : 31 dont 11 issus du positionnement permis complet (code et conduite).

- Nombre de jeunes présentés à l'examen pratique du permis : **7**.

- Nombre de jeunes reçus en 1ère présentation : 6

- Nombre de jeunes reçus en 2nde présentation : 1

### **3. Commentaires et conclusion**

Le projet est désormais lancé et trouve son rythme de croisière avec des positionnements sur des examens ETG ou B au rythme de 15 à 20 par mois pour le premier trimestre 2011. Le processus d'orientation continue à être actif avec 9 sessions de socle code programmées d'ici mai 2011.

CERTIFICAT :

**Je soussigné, Didier LUCES, responsable de la structure porteuse du projet APPC\_n° 42, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.**

**Signature :**

